

**Tarif des taxes****Fourniture d'eau potable**

Taxe de raccordement par bâtiment	Fr.	1000.00
Taxe annuelle de fourniture, par installation		
1 Robinet de ménage, batterie évier	Fr.	28.60
2 Machine à laver la vaisselle	Fr.	14.30
3 Douche	Fr.	22.00
4 Baignoire, jacuzzi	Fr.	14.30
5 Lavabo	Fr.	14.30
6 WC, urinoir	Fr.	14.30
7 Bidet	Fr.	14.30
8 Robinet supplémentaire (p. ex. garage, buanderie)	Fr.	14.30
9 Machine à laver le linge	Fr.	14.30
10 Robinet d'arrosage extérieur	Fr.	14.30
11 Fontaine privée, abreuvoir	Fr.	14.30
12 Piscine, par m ³	Fr.	3.30
Taxe annuelle de fourniture maximum	Fr.	990.00
Taxe forfaitaire annuelle en cas d'exemption	Fr.	11.00

Evacuation et traitement des eaux usées

Taxe de raccordement par bâtiment	Fr.	1500.00
Taxe annuelle (sont exonérées les positions 10 à 12 du relevé des installations)	2.05 x la taxe de fourniture	
Taxe forfaitaire annuelle en cas d'exemption	Fr.	11.00

Déchets**Pour les privés**

Taxe fixe (base * coeff. en fonction du nbr de pcs)				Taxe variable (prix au sac)		
Nbr de pcs	base MIN	base MAX		Type	MIN	MAX
1	20	175	base X coefficient de 1	sac 17l	0.50	1.50
2	20	175	base X coefficient de 1.1	Sac 35l	1.50	2.50
3	20	175	base X coefficient de 1.2	Sac 65l	3.00	4.00
4	20	175	base X coefficient de 1.3	Sac 110l	5.50	7.00
dès 5	20	175	base X coefficient de 1.4			

Rabais communal pour l'année 2018	1 pièce: Fr. 40.-
	2 pièces: Fr. 40.-
	3 pièces: Fr. 20.-

Le prix du sac est fixé pour l'année 2018 à :		
sac 17 l	Fr.	0.95
sac 35 l	Fr.	1.90
sac 65 l	Fr.	3.40
sac 110 l	Fr.	6.20

La base est fixée pour l'année 2018 à CHF 140.-.
Exception: Village de Van, 50% de rabais (inacc. hiver)

Pour les entreprises

Taxe fixe				Taxe variable (prix au sac)		
	base MIN	base MAX		Type	MIN	MAX
Catégorie 1	20	175	base X coefficient de 1.3	sac 17l	0.50	1.50
Catégorie 2	20	175	base X coefficient de 1.4	Sac 35l	1.50	2.50
Catégorie 3	20	175	base X coefficient de 1.5	Sac 65l	3.00	4.00
				Sac 110l	5.50	7.00

Catégorie 1	Exploit. agricole, local technique, bureau, gare, entrepôt
Catégorie 2	Commerce, hôtel, restaurant, noviciat, camping, refuge, kiosque, B&B
Catégorie 3	Atelier, maison de vacances, école privée, zoo

Le prix du sac est fixé pour l'année 2018 à :		
sac 17 l	Fr.	0.95
sac 35 l	Fr.	1.90
sac 65 l	Fr.	3.40
sac 110 l	Fr.	6.20

La base est fixée pour l'année 2018 à CHF 140.-.
Exception: Camping du Village de Van, 50% de rabais (inacc. Hiver)

Les taxes sont majorées de la TVA au taux en vigueur

Le Conseil communal est compétent pour décider de l'attribution par analogie à l'une ou l'autre des catégories

Les taxes de déchetterie font l'objet d'un règlement et d'un tarif séparé